

Voisins vigilants

13 décembre 2021

Dissuadez les cambrioleurs

Le concept du « voisin vigilant », également connu sous le nom « participation citoyenne » est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier ou immeuble pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.

Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de surveiller son voisin !).

Etre voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également entrer dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec les forces de l'ordre.

Comment ça marche ?

Vous vous inscrivez gratuitement sur la plateforme **Voisins Vigilants et Solidaire** et vous rejoignez la communauté de votre quartier dont vous découvrez l'annuaire.

Vous restez connecté à la vie de votre quartier avec un simple téléphone portable ! Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes Voisins Vigilants a été conçu pour être accessible à tous. Performant et innovant, il informe instantanément chaque Voisin Vigilant dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.

Un référent est nommé pour un ensemble de quartiers, son rôle est de créer une communauté réunissant plusieurs voisins. Ceux qui rejoignent la communauté doivent signaler via la plateforme numérique tout fait ou individu suspects (véhicule douteux, passages répétés devant votre domicile, personne seule ou vulnérable,...). Réciproquement, la police informe le référent de chaque communauté de certains faits ou dangers dont elle a eu connaissance pour les inviter à redoubler de vigilance.

- www.voisinsvigilants.org

Visibles et solidaires

Cette communauté repose sur l'entraide entre voisins. Suite à votre inscription, vous aurez accès à la boutique en ligne « Voisins Vigilants » qui met à votre disposition autocollants et panneaux dissuasifs pour

faire fuir d'éventuels cambrioleurs. Des centaines de communes soutiennent l'action des Voisins Vigilants en finançant cette signalétique et en devenant Mairie Vigilante.



Afin de lutter plus efficacement contre la délinquance, des citoyens se regroupent pour une sécurité solidaire encadrée et labellisée "Voisins vigilants". Explication du concept !

Et ailleurs ?

Mis en place dans 10 000 communes en France, le dispositif a fait ses preuves avec une baisse de 10 à 20 % du nombre de cambriolages dans les communes participantes.

Ce réseau coopératif et solidaire est un moyen supplémentaire en faveur de la sécurité. Il vient en appui des actions menées quotidiennement par les polices municipale et nationale. Il complète le dispositif de vidéoprotection déployée sur plusieurs équipements municipaux.

Pour rappel, en cas d'urgence : appelez le 17

Téléchargez l'application **Voisins Vigilants et Solidaires** sur votre smartphone

Accès Google Play

[Accès Google Play](#)

Accès App Store

[Accès App Store](#)

Contact

Police municipale

6 rue du Général de Gaulle
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 86 03

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi
8h30-12h00 et 14h00-17h00



- [Contact](#)